



1908.
Vous êtes prié d'assister le Vendredi 6 Mars, à 10 heures du matin, en l'église Cathédrale, et de là au Cimetière de Préville, aux Service, Convoi et Inhumation de

Monsieur Henri-Valery-Marc DRUON

PROVISEUR HONORAIRE *du Lycée de Cochin.*
AGRÉGÉ DES CLASSES SUPÉRIEURES
DOCTEUR ÈS LETTRES
CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR
OFFICIER DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE
MEMBRE DE L'ACADÉMIE DE STANISLAS

pieusement décédé le 3 Mars, dans sa quatre-vingt-neuvième année, muni des Sacrements de l'Eglise.

Un de Profundis !

De la part de :

Madame DRUON, née ALEXANDRE, *sa veuve* ;

Madame Veuve THOMÉ, née DRUON ; Madame Henriette DRUON, en religion MÈRE MARIE-OLYMPIADE DE SION ; Mademoiselle Valérie DRUON ; Madame Veuve Paul DRUON, née ARNOULD, *ses filles et belle-fille* ;

Monsieur l'Abbé Henri DRUON ; Messieurs René et Marcel DRUON ; Monsieur Jean DRUON ; Mademoiselle Marguerite DRUON, *ses petits-enfants* ;

Madame Veuve ALEXANDRE, *sa belle-sœur* ;

Mademoiselle Jeanne ALEXANDRE ; Monsieur JUIF, Madame JUIF, née ALEXANDRE et leurs enfants ; Mademoiselle Geneviève ALEXANDRE ; Monsieur et Madame Georges ALEXANDRE et leurs enfants ; Mademoiselle Germaine ALEXANDRE, *ses neveux et nièces* ;

Monsieur Erasme DROISY et sa fille ; Madame DROISY et ses enfants ; Madame Veuve BESSON ; Monsieur et Madame René SEROIN et leurs enfants ; Monsieur et Madame Robert PARISOT et leurs enfants ; Madame Veuve Benjamin MAGUIN et ses enfants, *ses cousins* ;

Les Familles DRUON, BÉTHUNE, PATERNOTTE, DELOFFRE, GENÉT et PATEK.

On se réunira à la Cathédrale.

Selon la volonté du défunt, prière de n'envoyer ni fleurs, ni couronnes.